JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL DES GENETS – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 23 janvier 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Cessations d'activité

AVIS DE DISSOLUTION EARL DES GENETS Exploitation Agricole à responsabilité limitée au capital de 12 945 euros Siège social : 7, LE BOIS RICOUL 35230 SAINT ARMEL 378 046 536 RCS RENNES L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Monsieur Armel PANAGET, demeurant à : « Le Bois Ricoul » 35230 SAINT ARMEL, est nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à « Le Bois Ricoul » 35230 SAINT ARMEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE